

Le Diplôme universitaire (DU) « **FIDUCIE : former les acteurs de demain** » est une formation conçue *par* des professionnels *pour* des professionnels

- Avocats
- Notaires
- Conseillers en gestion du patrimoine
- Juristes
- Banquiers, sociétés de gestion, fonds d'investissements
- Experts-comptables

### Contexte et objectifs de la formation

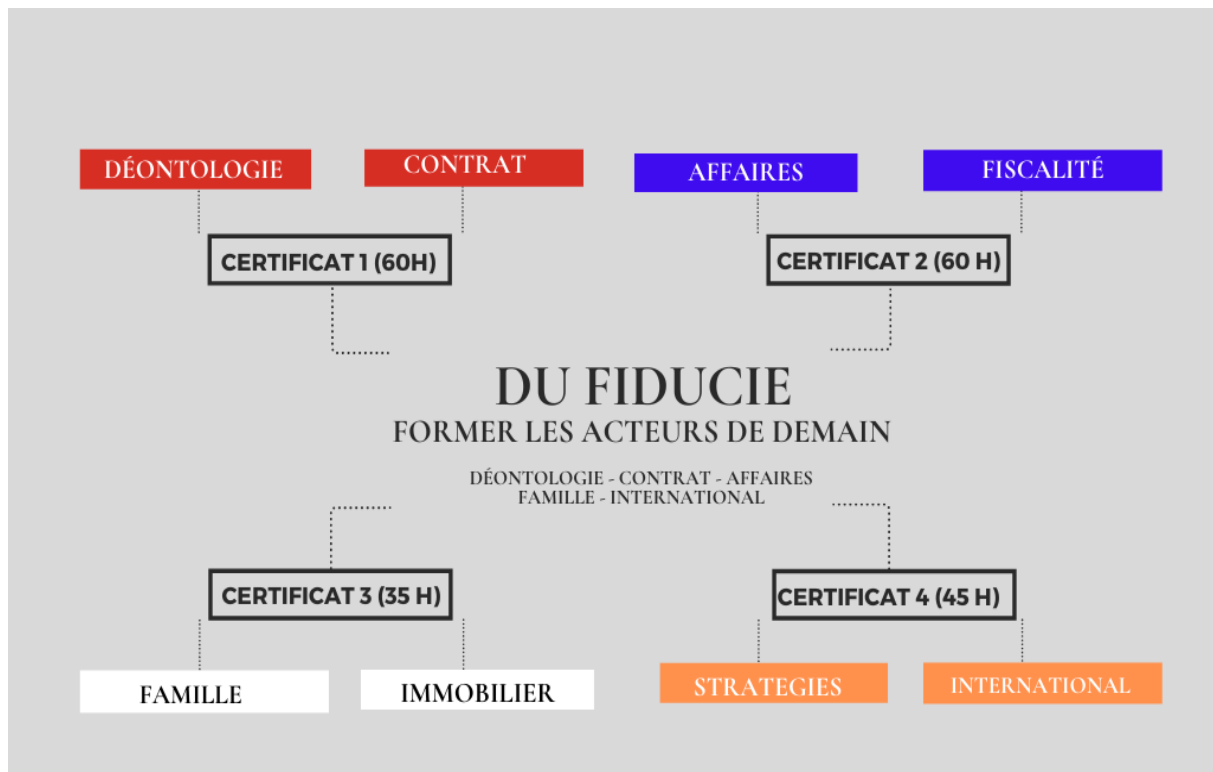
La création du Diplôme universitaire « Fiducie : former les acteurs de demain » constitue un projet de formation juridique de haut niveau répondant à un besoin de la pratique en la matière.

Une formation juridique d'excellence unique en France réunissant les meilleurs professionnels de la spécialité pour :

- répondre aux attentes des **praticiens** ;
- **maîtriser** un outil technique de pointe ;
- se **former** aujourd'hui pour faire la différence demain.

### Organisation de la formation et programme

Le DU « Fiducie : former les acteurs de demain » est un **diplôme de 200 heures de formation** présentielle auxquelles pourront s'ajouter des cours numériques. Il s'articule autour de **4 certificats**.



## **CERTIFICAT 1 (60 heures)**

### **« Déontologie – techniques contractuelles – gestion et dénouement du contrat »**

- Règles déontologiques et professionnelles (comptabilité, assurance et responsabilité) (15h)
- Technique contractuelle (ateliers de rédaction de clauses) (20h)
- Modes de gestion des biens (questions pratiques) (15h)
- Dénouement du contrat (restitution des biens, réalisation de la sûreté, fraude) (10h)

#### **Module 1 : déontologie du fiduciaire et exigences professionnelles (15 heures)**

Interventions des différents acteurs du marché fiduciaire sur les règles déontologiques et la réglementation applicable (avocat, assureur, caisse des dépôts et consignations, société de gestion, banque, notaire ....

#### **Module 2 : technique contractuelle (20 heures)**

Interventions sur la rédaction du contrat de fiducie : rappel des mentions obligatoires du contrat de fiducie, exposé des principales clauses, présentation de certains montages complexes (société, *golden share*, démembrement ... ; structuration ; agent des sûretés).

#### **Module 3 : gestion des biens placés en fiducie (15 heures)**

Interventions sur la gestion pratique des contrats de fiducie : gestion prévue au contrat ; gestion non prévue au contrat ; convention de mise à disposition ou non.

#### **Module 4 : dénouement du contrat de fiducie (10 heures)**

Interventions sur le dénouement du contrat de fiducie : restitution des biens et réalisation des biens.

## **CERTIFICAT 2 (60 heures)**

### **« Fiducie et droit des affaires, comptabilité et fiscalité » :**

- Incidences fiscales et comptables (15h)
- Incidence de l'ouverture d'une procédure collective (25h)
- Fiducie de droits sociaux (20h)

#### **Module 1 : incidences fiscales et comptables (15 heures)**

Interventions sur la neutralité fiscale et la transparence fiscale. Exposé des régimes d'intégration fiscale et des sociétés mères et du traitement comptable de la fiducie, des comptes consolidés, des spécificités du commissariat aux comptes en matière de fiducie, des formalités d'inscription et d'enregistrement.

#### **Module 2 : incidence de l'ouverture d'une procédure collective (25 heures)**

Interventions sur le traitement de la fiducie en matière de procédure préventive, de sauvegarde, de liquidation ou de redressement judiciaire. Traitement particulier des contrats en cours, de la période suspecte, des comités de créanciers, des plans de sauvegarde de l'emploi, des plans de cession de l'entreprise.

#### **Module 3 : fiducie de droits sociaux (20 heures)**

Interventions spécifiques sur les montages juridiques alliant droit des sociétés et fiducie (qualité d'associé, conventions de vote, formes juridiques, construction du montage juridique, *golden share*, pactes d'associé ; rédaction de statuts ... .

### **CERTIFICAT 3 (35 heures)**

#### **« Fiducie patrimoniale : famille et immobilier »**

- Fiducie patrimoniale (entre vifs, à cause de mort, chef d'entreprise, vulnérabilité ...) (20h)
- Fiducie et opérations immobilières (15h)

#### ***Module 1 : fiducie familiale (20 heures)***

Interventions sur l'utilisation de la fiducie dans les opérations réalisées entre vifs ou à cause de mort ou comme outil de protection d'une personne physique et notamment d'un chef d'entreprise.

#### ***Module 2 : fiducie de biens et droits immobiliers (15 heures)***

Interventions sur les questions liées au transfert de l'actif dans le patrimoine fiduciaire : garanties données par le constituant, risques supportés par le fiduciaire, jouissance (mise à disposition, gestion locative, traitement des contrats en cours) ; la période de détention de des actifs par le fiduciaire (responsabilité, administration, rechargement de la fiducie) ; la sortie des actifs du patrimoine fiduciaire (retour au constituant, arbitrage par le fiduciaire). Pour chacune de ces phases seront exposées les problématiques fiscales.

### **CERTIFICAT 4 (45 heures)**

#### **« International - stratégies »**

- Stratégies et montages juridiques (usufruit, droit réel de jouissance spéciale (10 h)
- Fiducies étrangères (trust anglo-saxon) (15 h)
- Cas pratiques (20 h)

#### ***Module 1 : stratégies et montages juridiques (10 heures)***

Concurrence et combinaison de la technique fiduciaire et de l'usufruit (ou quasi-usufruit) et du droit réel de jouissance spéciale sur les biens.

#### ***Module 2 : fiducies étrangères (15 heures)***

Retour d'expériences sur la fiducie luxembourgeoise, la fiducie suisse, la fiducie allemande, la fiducie québécoise, le trust anglo-saxon.

#### ***Module 3 : cas pratiques (20 heures)***

Etude de dossiers pratiques et de montages juridiques.

### **Conditions d'accès**

---

Le DU « **FIDUCIE : former les acteurs de demain** » est ouvert :

- **En formation continue** : aux professionnels du droit et de la fiducie (avocats, notaires, experts-comptables, banques, sociétés de gestion), aux salariés, aux futurs entrepreneurs ;
- **En formation des écoles d'avocats et de notaires** ;
- **Et sous réserve des places disponibles, en formation initiale** : aux étudiants titulaires d'un diplôme de Master 1 ou de niveau supérieur (Master 2, doctorat) en droit souhaitant se spécialiser dans ce domaine.

## CANDIDATURES

**Prérequis :** Master 1 Droit (ou diplôme jugé équivalent par les directeurs scientifiques de la formation) ou 3 années d'expérience professionnelle en lien avec le diplôme (apprécié par les directeurs de la formation).

**Sélection :** sur dossier (par les directeurs de la formation) et/ou sur entretien (par les directeurs de la formation).

## CALENDRIER

### Période de cours :

Décembre 2022 à juillet 2023 (C1 et C2)

### Examens en juillet 2023

### Enseignements :

En raison de la crise du Covid-19, les enseignements pourront avoir lieu en distanciel. Si la situation sanitaire s'améliore, des cours en présentiel pourront également avoir lieu. 2 jours consécutifs (au max. 4 jours / mois).

## Direction scientifique

---

<b>Aline Cheynet de Beaupré</b>	Professeur à l'Université d'Orléans
<b>Sabrina Le Normand-Caillère</b>	Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans
<b>Bruno Robin de Malet</b>	Avocat fiduciaire

## Équipe pédagogique (à titre provisoire)

---

### Praticiens :

<b>Alexandre Argenton</b>	Avocat, <i>SELAS Poulmaire avocat &amp; fiduciaire</i> , Paris ;
<b>Antoine Arsac</b>	Juriste, <i>BPCE</i> , Paris ;
<b>Bruno Berger-Perrin</b>	Avocat fiduciaire, <i>Fidal fiducie</i> , Paris ;
<b>Arthur Bertin</b>	Juriste spécialiste de la fiducie ;
<b>Alexandre Bordenave</b>	Avocat, <i>CMS Francis Lefebvre</i> , Paris ;
<b>Alexandre Brosseau</b>	<i>Société Equitis Gestion</i> , Paris ;
<b>Stéphane Catoire</b>	Ancien Président, <i>Equitis</i> ;
<b>Marceau Clermon</b>	Notaire, <i>Clermon et associés</i> , Paris ;
<b>Michel Collet</b>	Avocat, <i>CMS Francis Lefebvre</i> , Paris ;
<b>Eléonore Delplanque</b>	Directrice adjointe, <i>Société Equitis Gestion</i> , Paris ;
<b>Hortense Deronchaine</b>	Compliance, <i>Equitis</i> ;
<b>Hubert de Vaulgrenant</b>	Notaire, <i>Lasaygues</i> , Paris ;
<b>Renaud Durier</b>	Expert-comptable, <i>IQEQ</i> , Paris ;
<b>Florence Estienny</b>	Avocat, Paris ;
<b>Claire Farge</b>	Avocate, <i>Fidal - Patrimoine</i> , Paris ;
<b>Théophile Fornacciari</b>	Administrateur judiciaire et avocat, <i>fhb</i> , Paris
<b>Benoit Fournier</b>	Avocat, <i>CMS Francis Lefebvre</i> , Paris ;
<b>Céline Gonin</b>	Responsable des opérations, <i>Société Equitis Gestion</i> , Paris ;
<b>Daniela Kotzeva</b>	Directeur général, Département fiducie, <i>Equitis</i> ;
<b>Romain Lantourne</b>	Avocat, <i>FTPA</i> , Paris ;
<b>Dimitri Lassies</b>	Responsable, Département fiducie, <i>Equitis</i> ;
<b>Michel Monnier</b>	<i>Caisse des dépôts et consignations</i> , Paris ;
<b>Larry Pellegrino</b>	Président, <i>Société de courtage des Barreaux</i> , Paris ;

<b>Didier Poulmaire</b>	Avocat fiduciaire, <i>SELAS Poulmaire avocat &amp; fiduciaire</i> , Paris ;
<b>Bruno Robin de Malet</b>	Avocat fiduciaire, <i>FTPA</i> , Paris ;
<b>Jean-Noël Servans</b>	Expert-comptable, <i>Conseil expertise &amp; synthèse</i> , Paris ;
<b>Thibault Soleilhac</b>	Avocat, <i>Hélios avocats</i> , Lyon ;
<b>Vivien Streiff</b>	Notaire, Paris ;
<b>Silvestre Tandeau de Marsac</b>	Avocat, <i>FTMS</i> , Paris - Président de l'AFIDU ;
<b>Sylvain Theux</b>	Family Officer, <i> Holding Fortune</i> - Président de l'APPIFI ;
<b>David Vittori</b>	Notaire, <i>Panhard &amp; associés</i> , Paris ;
<b>Marie Waechter</b>	Avocate, <i>Société Deloitte Avocats</i> , Paris.

#### Universitaires :

<b>Nicolas Borga</b>	Professeur à l'Université Lyon III ;
<b>Aline Cheynet de Beaupré</b>	Professeur à l'Université d'Orléans ;
<b>Garance Cattalano</b>	Professeur à l'Université d'Orléans ;
<b>Frédéric Dournaux</b>	Professeur à l'Université d'Orléans ;
<b>Sarah Farhi</b>	Maître de conférences, Université de Toulon ;
<b>Michel Grimaldi</b>	Professeur à l'Université Panthéon-Assas II ;
<b>Patrice Hoang</b>	Professeur à l'Université d'Orléans ;
<b>Sabrina Le Normand-Caillère</b>	Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans ;
<b>Sophie Schiller</b>	Professeur à l'Université Paris Dauphine – Présidente de la FNDP
<b>Stéphanie Mauclair</b>	Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans ;
<b>Anastasia Sotiropoulou</b>	Professeur à l'Université d'Orléans.

#### CANDIDATURES - INSCRIPTIONS

du 10 septembre au 30 octobre 2022

#### Dossier à adresser :

#### Par mail

Sabrina Le Normand-Caillère  
Co-directrice du diplôme  
[dufiducie@univ-orleans.fr](mailto:dufiducie@univ-orleans.fr)

#### TARIFS 2022 – 2023

(qui pourraient évoluer)

- **Formation initiale :**  
Étudiants de l'Université d'Orléans :  
**243 €**  
Élèves avocats :  
**700 €**
- **Formation continue :**  
Diplôme complet : **3 500 €**  
Certificats (C1, C2, C3 ou C4) :  
**1 500 €** (chacun).

*NB : l'ouverture effective du diplôme aux dates mentionnées sur ce document dépendra du nombre d'inscrits.*

#### Partenaires du diplôme

AFIDU	Association des avocats fiduciaires
HEDAC	Haute École des Avocats Conseils
SCB	Société de courtage des Barreaux
FNDP	Fédération nationale du patrimoine